

CNW CODE 01+HEBDOS RÉGIONAUX  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Les aires de vérification des freins : pas seulement pour les véhicules lourds

**Québec, le 19 juin 2017.** – Du 20 au 22 juin, les contrôleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec, en collaboration avec les agents de la Sûreté du Québec, interviendront auprès des conducteurs de véhicules visés par l'obligation de s'arrêter dans les aires de vérification des freins. Certains usagers de la route ne se sentent pas concernés, à tort, par cette obligation, par exemple les touristes et les vacanciers qui circulent avec un véhicule récréatif ou des camions de type *pick-up* qui tirent des roulottes.

En effet, tout conducteur d'un véhicule ou d'un ensemble de véhicules dont la masse totale en charge est de 3 000 kg ou plus doit emprunter l'aire de vérification des freins. Celle-ci permet de prendre le temps d'immobiliser le véhicule afin d'y vérifier l'état et le bon fonctionnement du système de freinage.

Il est important de rappeler qu'une aire de vérification des freins **précède toujours une ou plusieurs pentes particulièrement abruptes**. L'utilisation excessive des freins diminue leur efficacité, ce qui peut mener à une perte de contrôle du véhicule, ou pire, à un accident.

Ces opérations de sensibilisation se dérouleront dans les 5 régions du Québec où se trouvent les 13 aires de vérification des freins, soit Charlevoix, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue et Outaouais.

Pour votre sécurité et celle des autres, vous êtes tenus de vérifier vos freins, c'est important!



– 30 –

### Source :

Contrôle routier Québec :  
[crq.gouv.qc.ca](http://crq.gouv.qc.ca)

Société de l'assurance automobile du Québec :  
[saaq.gouv.qc.ca](http://saaq.gouv.qc.ca)

Adresse exclusive pour les médias :  
[saaq.gouv.qc.ca/salle-de-presse/](http://saaq.gouv.qc.ca/salle-de-presse/)

### Pour information :

Éric Santerre  
Chef de la division de la  
prévention-sensibilisation et des  
relations avec les médias  
Contrôle routier Québec  
Tél. : 418 254-2193  
[eric.santerre@saaq.gouv.qc.ca](mailto:eric.santerre@saaq.gouv.qc.ca)